



Cadre réservé sécurité

N° badge

Année

DEMANDE DE LAISSEZ-PASSER "CSA"

Pratiquant. Accompagnant *

ACTIVITE

TIR SPORTIF

RENSEIGNEMENTS D'IDENTITÉ

NOM : NOM DE JEUNE FILLE :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : LIEU : DEP^T :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE : Tél :

Militaire ou civil en activité. Retraité déf. Famille mil. Famille Civ. Extérieur déf. **

Pièce d'identité : N° : Date :

Nom, prénom du parrain : N° licence : Tél :

*Nom et prénom de l'enfant accompagné

Les demandes incomplètes seront systématiquement refusées.

Pièces à fournir

- La présente demande dument complétée + 1 photo d'identité

Conditions d'attribution d'un laissez-passer (LP) CSA :

Le LP "spécifique" CSA pourra vous être attribué sous réserve que vous soyez parrainé par un personnel **ayant droit et **adhérent** au CSA721.

En cas de perte, vous devez **immédiatement** en signaler la disparition au bureau sécurité de la base, gendarmerie ou CSA 721.

- Le LP CSA est valable jusqu'au 31 octobre de la saison suivante. Vous devez impérativement le restituer en cas de cessation d'activité
- Cette demande est enregistrée au bureau CSA et archivée au bureau de sécurité base.

Accès limité à :

- Installations sportives dans le cadre strict des activités organisées par le CSA BA 721 et **exclusivement pendant les créneaux horaires de fonctionnement des activités pratiquées.**
- Centre récréatif et culturel dans le cadre des prestations du CRC séances programmées de cinéma ou spectacles.
- **L'accès à toute autre zone et à d'autres horaires est formellement interdit** et entraînera la suppression du LP.

Parrain	Responsable de section	CSA
(date, nom et signature)	Patrick ALLIGANT	(date, nom et signature)
	Le :	
Gendarmerie de l'air	Bureau sécurité base	Officier de sécurité base
(date, nom et signature)	(date, nom et signature)	(date, nom et signature)

PRISE EN COMPTE DU LAISSEZ-PASSER

Je m'engage à rendre ce laissez-passer au secrétariat lorsque je cesserai mes activités au sein du club.

date, nom et signature

(ne pas signer cette case avant d'avoir perçu votre laissez-passer.)